

t, en
non-
legs,
Etat
1876.

suivante, elle obtenait son existence légale par un acte de la Législature de la province, sanctionné le 28 décembre 1876.

dès
bles,
insi,
eau-
ani-
lais-
e se
ccie-
em-
e et
ex-
des

A partir de cette date, la société fonctionna régulièrement, mais, comme toutes les grandes œuvres, elle fut envahie par toutes sortes de difficultés, dont la principale fut la crise commerciale de 1875. Sans l'énergique persévérance du fondateur et des premiers adhérents, la nouvelle société aurait certainement cessé d'exister : pour comprendre toute la force de cette assertion, il n'y a qu'à jeter un coup d'œil sur le nombre des membres qui sont venus grossir les rangs de la Société d'année en année.

De 1875 à 1884, 103 membres seulement étaient inscrits dans les livres.

En 1885, Mr. Archambault qui présidait la Société depuis la fondation, dut abandonner la présidence pour cause d'absence de la ville.

La Société a eu la bonne fortune de rencontrer un homme énergique dans la personne de Mr. J. Lamarche, qui a présidé la Société avec tant de succès et d'intelligence, depuis 1885 jusqu'au 12 mars 1891. Les chiffres suivants en sont la preuve la plus évidente,

1885.....	144 membres.
1886.....	210 "
1887.....	314 "
1888.....	676 "
1889.....	1551 "
1890.....	3322 "
Au 1er Janvier 1891.....	4918 "

Il est à remarquer que cette Société qui a 16 d'existence n'a eu jusqu'aux dernières élections que deux présidents actifs; le premier a planté la vigne en bonne terre et le second l'a fait fructifier au centuple.

M. Lamarche, ayant annoncé à la dernière assemblée semestrielle que ses affaires personnelles absorbaient tout son temps, et qu'il se voyait dans la nécessité de se retirer de la présidence, il fallut songer à le remplacer. Quel homme avait plus dignement occuper le fauteuil présidentiel que celui qui pendant six années avait fait partie du bureau de direction et avait été le bras droit du président? Aussi les directeurs n'hésitèrent pas à proclamer Mr. J. A. Brault président de notre Société. Le zèle, l'énergie et le dévouement déployés par Mr. Brault lorsqu'il était vice-président sont une garantie que la Société, sous la nouvelle administration, continuera à marcher à pas de géant dans la voie du progrès.

AVIS IMPORTANT

Sur le grand nombre des membres de la société, il arrive souvent que plusieurs portent les mêmes noms et prénoms. Ce qui est de nature à créer des erreurs plus ou moins graves. Les membres sont donc priés, dans toutes leurs correspondances avec la société, soit pour demandes de bénéfices ou tout autre objet, d'écrire, immédiatement après leur signature le Numéro de leur livret. Exemple: Jos. Gauthier No. 1294.

NOS REGLEMENTS

Un grand nombre de membres n'ont pu se procurer la constitution et les règlements de la société. Ces règlements tels qu'amendés et refondus au mois de décembre dernier sont sous presse. Une copie en a été envoyée au lieutenant-gouverneur en conseil, pour approbation. L'acquéreur de réception de M. Jos Boivin, Ass. Secrétaire provincial, date du 23 Mars 1891.

Aussitôt que ces règlements auront reçu la sanction demandée ils seront distribués aux membres.

Une communication de St-Hyacinthe et plusieurs autres renseignements importants sont forcément remis au prochain numéro.

Rapport du Bureau de Direction.

MONTREAL, 12 Mars 1891.

Aux membres de la Société des Artisans Canadiens-Français de la Cité de Montréal.

MESSIEURS — Le bureau de direction a l'honneur de vous soumettre son rapport semestriel, concernant la société en général et principalement touchant leur administration du semestre finissant le 31 décembre 1890.

Au mois de septembre dernier, nous vous annoncions, suivant le rapport finissant au 31 juillet 1890, que la société comptait un total de membres actifs de 4274, dont 3266 à Montréal, 311 à Québec, 200 à Lévis, 116 à Trois-Rivières, 248 à St-Hyacinthe, 55 à St-Jean et 78 à Sorel, tandis qu'à présent, c'est-à-dire au 31 décembre 1890, le montant total était de 4918, ainsi réparti: 3684 à Montréal, 397 à Québec, 220 à Lévis, 142 à Trois-Rivières, 307 à St-Hyacinthe, 76 à St-Jean et 92 à Sorel, ce qui fait une augmentation de 644. (AUGMENTATION A MONTRÉAL 418 ET AUGMENTATION DANS LES SUCCURSALES, 226).

Nous avons eu 816 demandes d'admission. Sur ce nombre 644 nouveaux membres ont été admis et nous avons actuellement 100 applications qui ne sont pas encore réglées, mais devront l'être sous peu.

Nous avons rayé 53 membres pour arrérages; il est regrettable de constater qu'un grand nombre de membres négligent continuellement de payer leurs redevances, plusieurs pendant ce semestre ont ainsi perdu les secours qu'ils auraient dû recevoir.

Nous avons eu 207 malades auxquels nous avons payé des bénéfices au montant de \$4441.97 à Montréal et dans les succursales.

Nous avons eu le regret d'enregistrer durant l'exercice de ce semestre, les décès de 10 de nos confrères, savoir:

Paul Deschambeault, décédé le 7 Sept. 1890, contribution,	25cts.
Naz. Bourgouin, " 23 Août " "	25 "
F. Chenard, " 19 Sept. " "	25 "
I. Mercier, " 8 Oct. " "	25 "
B. Delisle, " 14 Oct. " "	25 "
A. Lecault, " 20 Oct. " "	25 "
B. Guilbault, " 21 Nov. " "	25 "
Alex. Desève, Jr., " 4 Déc. " "	25 "
Mich. Provençal, " 11 Déc. " "	20 "
Elz. Bouthiller, " 30 Déc. " "	20 "

Nous avons un fonds de réserve de \$18047.59, et le surplus au crédit de la société est de \$45898.22, y compris le fonds de réserve.

Nous avons quatre prêts d'argent, c'est-à-dire au 31 dec. 1890 nous n'en avions que trois, savoir: aux Révérendes Sœurs des SS Noms de Jésus et Marie, \$18000.00 à 5% d'intérêt, à la fabrique de St-Rémi, P. Q., \$6000.00 à 5½% d'intérêt, à la fabrique de St-François-Xavier de Shefford, \$10000.00 à 5% d'intérêt, et depuis le 31 dec. 1890 nous avons prêté à la fabrique de St-François-Xavier de Shefford \$6000.00 à 5%, en sus des \$10000.00, ce qui leur fait une somme totale de \$16000.00 à 5%, à la fabrique de Ste-Barbe, \$1000.00 à 6% d'intérêt, (Total des prêts, \$41000.00). Ces lits prêts donnent un revenu annuel de \$2090.00 d'intérêt.

Vous constaterez par le rapport financier que les succursales sont dans un état des plus florissants, leur valeur collective au 31 juillet 1890 était de \$4902.25, et au 31 dec. 1890 elle était de \$5991.86. Nous avons reçu des surplus de Québec \$856.98, de Lévis \$593.48, de Trois-Rivières \$347.57, de St-Hyacinthe \$604.86; les autres succursales étant trop récemment établies, nous n'avons rien reçu d'elles.

Si vous considérez que ce rapport n'est que pour cinq mois, nous espérons que vous le trouverez satisfaisant.

Le tout humblement soumis.

LE BUREAU DE DIRECTION.